

# LE DRESSAGE PARA EQUESTRE

Je vous propose une petite formation sur le dressage para équestre.

Cet article vous permettra de trouver les réponses aux questions que vous vous posez très certainement par rapport aux différentes catégories, à leurs attributions ainsi qu'à l'équipement des cavaliers handisport.

La première compétition d'équitation handisport a eu lieu à New York en 1984 et l'équitation est devenue un sport officiel aux jeux paralympiques d'Atlanta en 1996. Seule la discipline du dressage est reconnue par la FEI, le CSO est émergent dans quelques pays.

Avant de s'engager en compétition les cavaliers handisports doivent produire un certificat qui spécifie leur diagnostic médical complet et ils sont soumis à une classification devant des classificateurs internationaux accrédités par le Comité Equestre Paralympique. Pour garantir l'équité de la compétition.

Les grandes catégories de handicaps rencontrés sont locomoteurs, sensoriel ou cérébral.

Une batterie de tests est réalisée, trois domaines sont testés : articulaire, musculaire et la coordination. A l'issue la commission attribue un grade au cavalier.

La discipline compte 5 grades, il est difficile d'attribuer un handicap à un grade car selon les résultats obtenus pendant le test de classification un cavalier peut être confronté à des concurrents ayant un handicap tout à fait différent du sien, leurs difficultés ne relevant pas du même domaine.

## LES GRADES

De manière générale ...

## Le dressage para équestre

Écrit par celine

Dimanche, 21 Février 2010 14:36 - Mis à jour Mardi, 04 Avril 2017 16:53

---

- **GRADE I** : principalement les utilisateurs de fauteuil roulant électrique avec une altération de fonctionnement des quatre membres.

Techniquement, les reprises se déroulent exclusivement au pas. Les personnes atteintes des handicaps répertoriés dans ce grade sont rapidement fatigables physiquement et psychiquement. Il est donc difficile pour elles de garder la posture adéquate à l'impulsion du cheval.

- **GRADE II** : généralement les utilisateurs de fauteuils roulants manuel ayant un équilibre du tronc et une bonne utilisation des membres supérieurs ou un équilibre modéré du tronc avec une sévère altération des quatre membres.

Techniquement, les reprises se déroulent uniquement au pas et au trot. Les déficiences du domaine moteur rendent difficile le maintien de l'impulsion et de la tension dans les transitions intra et inter allures et lors de la réalisation de quelques mouvements plus techniques.

- **GRADE III** : principalement les utilisateurs de fauteuil roulant manuel ou de cannes avec une sévère altération locomotrice incluant le tronc ou une sévère altération unilatérale.

Techniquement, les reprises imposées sont déroulées au pas et au trot tandis que le galop est toléré en freestyle, l'équilibre étant généralement meilleur pour ces pathologies.

- **GRADE IV** : personnes généralement capables de marcher sans support. Altération unilatérale modérée dans les quatre membres, altération sévère des bras. Elles peuvent avoir besoin d'un fauteuil pour de longues distances ou à cause du manque de résistance. Il s'agit aussi de personnes victimes d'une perte totale de la vue dans les deux yeux.

Techniquement : les reprises se déroulent aux trois allures avec un niveau technique équivalent au niveau C valide.

- **GRADE V** : personnes ayant une altération dans un ou deux membres (amputation bras ou jambe) et déficient visuel.

Techniquement : les reprises se déroulent aux trois allures avec un niveau technique équivalent au niveau B valide.

*Les textes de reprises sont consultables sur le site de la FEI dans la rubrique paraequestrian.*

## LES EQUIPEMENTS

En handisport nous appliquons le règlement FEI tout comme les valide, contrairement à eux

## Le dressage para équestre

Écrit par celine

Dimanche, 21 Février 2010 14:36 - Mis à jour Mardi, 04 Avril 2017 16:53

---

certaines aides artificielles peuvent être autorisées durant les épreuves. En effet il faut recourir à quelques astuces pour parer le manque d'équilibre ou l'absence d'aide naturel.

L'équipement traditionnel, selle et filet peut donc être agrémenté accessoires pour permettre la pratique de l'équitation selon les différentes pathologies rencontrées.

L'équipement reste très personnel et correspond au besoin de chacun, aménagement des selles : surselle, taquet de bassin, de genou, étriers de sécurité fixés à la sangle, bande velcro au niveau des cuisses ou des genoux... Au niveau du filet : les rênes fixes sont biensûr interdites mais il est possible d'utiliser des rênes à poignées et des alliances pour la bride.

Avant l'utilisation de ces équipements le cavalier doit faire valider ses adaptations par la commission de classification qui vérifie en priorité la sécurité des cavaliers et de leurs montures.

## PHOTOS

Pour visualiser le handicap...

### **Grade 1a**

Laurentia Tan est de Singapour

# Le dressage para équestre

Écrit par celine

Dimanche, 21 Février 2010 14:36 - Mis à jour Mardi, 04 Avril 2017 16:53

---



Crédit : son est anglais



Crédit : Trobert pour l'Allemagne



Crédit : Fister Allemande



Crédit : Martin Lubbe pour la Norvège

